

L'ASB regrette le retrait de Raiffeisen Suisse

Bâle, 10 Novembre 2020 – Raiffeisen Suisse a décidé de se retirer de l'ASB à la fin du mois de mars 2021 et de défendre ensuite ses intérêts par ses propres moyens. «L'ASB regrette vivement cette décision», souligne Jörg Gasser, CEO de l'ASB, avant d'ajouter: «Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous pouvons faire mieux pour notre place financière. Aussi nos portes restent-elles ouvertes à Raiffeisen.»

- L'Association suisse des banquiers (ASB), en tant qu'association faîtière, réunit les huit groupes de banques et, par là même, quasiment toutes les banques en Suisse.
- L'ASB regrette la décision de Raiffeisen Suisse de se retirer de l'association à la fin du mois de mars 2021.
- L'ASB garde ses portes ouvertes aux banques Raiffeisen ainsi qu'à leurs collaboratrices et collaborateurs.
- L'ASB représentera à l'avenir sept groupes de banques sur huit, restant ainsi la voix la plus forte du secteur bancaire dans son ensemble.
- La place bancaire suisse se distingue par la solidité de son ancrage national comme de ses activités internationales. L'ASB continuera de prôner à la fois des conditions-cadres attrayantes en Suisse et des relations financières optimales à l'échelon international.
- Un positionnement commun a permis d'enregistrer des succès et des progrès de taille y compris pour les banques à vocation nationale, comme par exemple le régime des petites banques (allègements pour les petites banques), l'implication accrue de la branche dans les réglementations de la FINMA ou la coordination active du programme de crédits aux PME.
- L'ASB restera engagée en faveur de l'intérêt général de la place bancaire.

Des positions communes pour défendre les intérêts de la branche

L'ASB, en tant qu'association faîtière, réunit tous les groupes de banques (grandes banques, banques cantonales, banques étrangères, banques Raiffeisen, banques boursières et banques spécialisées dans les opérations sur titres et la gestion de fortune, banques régionales et caisses d'épargne, banques privées et autres banques). Elle a pour mission de fédérer les intérêts des différents groupes de banques et de formuler des positions sectorielles communes dans l'intérêt général de la place bancaire. Les autorités, les milieux politiques et le grand public attendent de la branche qu'elle s'exprime d'une seule voix et avec clarté.

Tous les groupes de banques représentés avec succès

Ces dernières années, en partenariat avec tous les groupes de banques, l'ASB a réussi à trouver des compromis et à s'exprimer ainsi d'une seule voix face à ses interlocuteurs. Pour les banques à vocation nationale en particulier, des succès et des progrès de taille ont été enregistrés, comme par exemple le régime des petites banques (allègements pour les petites banques), l'implication accrue de la branche dans les réglementations de la FINMA (ordonnance de la FINMA), la coordination active du programme de crédits aux PME par l'ASB ou la prise de position commune sur la proportionnalité.

La réglementation des marchés financiers porte aujourd'hui une très forte empreinte internationale. Les normes internationales influent sur la réglementation nationale. Cette tendance concerne toutes les banques. Dès lors, il demeure essentiel pour l'ASB de s'exprimer d'une voix forte tant en Suisse que sur la scène internationale.

L'ASB est convaincue que ce sont avant tout des positions communes et concertées qui font avancer la place bancaire dans son ensemble.

Contact Médias



Michaela Reimann

Ancienne Responsable
Relations Publiques et Média

+41 58 330 62 55